



DOSSIER DE SPONSORING INSTITUT DIGITAL IDEA

Nous avons besoin de vous !

SOUTENEZ LA REPRISE DE NOS ACTIVITES EN FAVEUR DES TPE

Dossier sponsoring

Découvrez nos atouts

Saison 2026 / 2027

<https://institut-digital-france.webnode.fr>

institutdigital.oc@gmail.com

SIRET 83819795200016 -CODE NAF 94.99Z



INSTITUT DIGITAL
I D E A



IDEA : INSTITUT DIGITAL POUR UNE ÉCONOMIE ACTIVE

UNE ASSOCIATION IMPLANTÉE EN OCCITANIE DEPUIS 7 ANS

Depuis sa création en 2018, l'Institut Digital s'est donné pour mission d'accompagner les très petites entreprises (TPE) dans leur transition numérique, en mettant à leur disposition des solutions accessibles, des formations pratiques et un conseil stratégique de proximité. Implantée dans trois départements français, notamment en zones rurales, l'association agit comme un levier de transformation concret pour des structures trop souvent éloignées des ressources digitales courantes.

NOTRE VISION

Notre vision repose sur une conviction forte : la digitalisation ne doit pas être un privilège réservé aux grandes entreprises ou aux grandes métropoles. L'Institut Digital œuvre ainsi à la démocratisation du numérique pour favoriser un écosystème entrepreneurial plus équitable, inclusif et résilient. Nous croyons qu'en facilitant l'accès aux bons outils, aux bonnes compétences et à un accompagnement adapté, chaque TPE chaque micro-entrepreneur, chaque indépendant peut devenir acteur de sa propre transformation.





IDEA : INSTITUT DIGITAL POUR UNE ÉCONOMIE ACTIVE

PRINCIPES FONDAMENTAUX QUI ANIMENT NOTRE ACTION

- **Solidarité numérique** : placer l'humain et la proximité au cœur de la digitalisation.
- **Accessibilité** : proposer des outils et des services adaptés aux moyens et aux réalités des petites structures.
- **Innovation responsable** : accompagner en intégrant les enjeux de cybersécurité, d'écoresponsabilité et de simplicité d'usage.
- **Territorialisation de l'offre** : adapter nos interventions aux spécificités de chaque territoire, en lien avec les dynamiques locales.

"RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE ENTRE GRANDES ENTREPRISES ET TPE N'EST PAS UN CHOIX STRATÉGIQUE, C'EST UNE NÉCESSITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE."

Dans cette dynamique, l'Institut Digital se positionne, pour les années 2025-2027, comme un pivot entre les besoins concrets des TPE et l'expertise des acteurs du numérique, à travers des alliances durables, un ancrage territorial fort et **une exigence permanente de qualité et de simplicité.**



SEPTEMBRE



MARS

NOS ÉVÉNEMENTS

Université d'été des TPE

48 heures dédiées à l'accompagnement des TPE en présentiel et en virtuel. Lors de ces journées nous proposons des ateliers ciblés, du coaching et de l'information sur l'écosystème local et les solutions en vogue. Pour nos sponsors, c'est l'occasion d'approcher des micro structures de manière directe ou indirecte.

Dernier week-end de septembre

Les Journées Digitales

1ère coupe de France de la saison.

Nous recevons les meilleurs athlète français et avons un streaming pour suivre les demi-finales et finales en direct !
Un vrai succès sur 2023.

Calqué sur la journée mondiale du numérique, le 19 Mars



Critères de sélection et modalités d'intégration

"Rejoindre l'Institut Digital, c'est faire plus qu'un partenariat : c'est être acteur d'une transformation inclusive du tissu entrepreneurial local."

Afin de garantir la cohérence et la qualité des partenariats noués, chaque engagement est précédé d'une phase de validation selon des critères précis :

- Éditeurs de logiciels : Solution existante et testée depuis au moins deux ans, documentation accessible, capacité démontrée à former un public non technicien, audit fonctionnel préliminaire réalisé par l'Institut.
- Consultants : Certification métier confirmée, expérience avérée auprès de TPE (minimum trois missions de référence), capacité à intervenir en présentiel et à distance, convention d'intervention avec indicateurs de suivi.
- Collectivités : Appartenance aux territoires cibles (Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault), engagement dans les politiques publiques numériques, participation minimale de 20 % au budget local du projet concerné.
- Fondations : Alignement explicite avec les valeurs sociales du projet (inclusion, durabilité, éducation), convention pluriannuelle privilégiée, reporting trimestriel des résultats à l'échelle nationale et territoriale.
- Médias spécialisés : Audience professionnelle qualifiée, précédents éditoriaux en lien avec l'innovation, l'économie des PME ou le digital, engagement à relayer les bonnes pratiques issues des projets.

Une dynamique ouverte à la co-construction

Les partenariats ne se limitent pas à une logique de soutien ponctuel. Chaque acteur est invité à prendre part à un processus collaboratif, où sa contribution peut évoluer selon les besoins du programme et les retours d'expérience du terrain. Cette approche garantit une synergie continue entre les expertises mobilisées, les réalités opérationnelles des TPE et les objectifs d'impacts poursuivis.

Des outils de collaboration – réunions interpartenaires, plateforme partagée, valorisation croisée – seront mis à disposition pour renforcer cette intelligence collective.

Mécènes attendus

Type de partenaire	Contribution attendue	Contreparties proposées
Éditeurs de logiciels	Accès gratuit ou à tarif solidaire à certains outils ou gestion d'une campagne (CRM, gestion de projet, e-commerce, cybersécurité...) ; formation à l'usage ; support technique simplifié.	Visibilité sur les supports de communication, accès privilégié aux TPE accompagnées, mention "Partenaire officiel Institut Digital" sur la plateforme collaborative.
Consultants spécialisés	Animation de formations, rédaction de contenus pédagogiques, accompagnement opérationnel des TPE	Co-construction des modules, mentions valorisantes (badge, certification), participation aux événements partenaires.

Collectivités territoriales

Soutien logistique local (mise à disposition de lieux, communication territoriale), participation au cofinancement des actions de terrain (ateliers, audits).

Valorisation de l'implication publique, intégration dans les rapports d'impact locaux, rôle de relais institutionnel reconnu.

Fondations d'entreprise

Soutien financier structurant (pluriannuel ou par projet), accompagnement stratégique ou évaluation externe.

Reporting d'impact personnalisé, visibilité sur les actions à vocation sociale, participation aux événements de restitution

Médias spécialisés

Couverture éditoriale des initiatives, interviews de terrain, diffusion des contenus produits avec les TPE.

Accès à des témoignages exclusifs, coconstruction d'articles thématiques, visibilité accrue auprès d'un public professionnel engagé.

Coup de pouce

Votre logo sur la page sponsor
de notre site
+
Une story de bienvenue + une
story à fournir publiée sur nos
réseaux et mise à la une sur
Instagram
+
Un e-book bonnes pratiques du
digital offert

100 €



Visibilité annuelle

Le coup de pouce
+
Une story mensuelle
fournie par vos soins
+
Votre logo sur :
- le mur d'accueil -
- le minibus mis à disposition des
TPE, le cas échéant -
- sur l'accueil du site internet -
- Sur les tables et les Goodies -

1 000 €



Devenez partenaire officiel, et choisissez votre formule

Spécial événement

**PRÉSENCE ASSURÉE LORS DE
L'ÉVÈNEMENT DE VOTRE CHOIX
SUR LES 2 ORGANISÉS PAR
IDEA**

Le coup de pouce
+
3 stories pendant l'événement
+
Annonce micro
+
Votre logo dans la salle sur une
bannière bien visible
+
Votre logo sur tous les supports de
communication
Votre Stand partenaire
ou
2 places VIP et 2 boissons offertes

500 €

Partenaire privilégié

Formule visibilité
annuelle
+
**Votre logo sur 500
TShirts distribués dans
notre réseau
2 places dans l'espace
VIP des Journées
Digitales et
2 boissons offertes**



4 000 €



Une préférence pour le mécénat et ses avantages ?



Le mécénat se présente sous 3 formes :

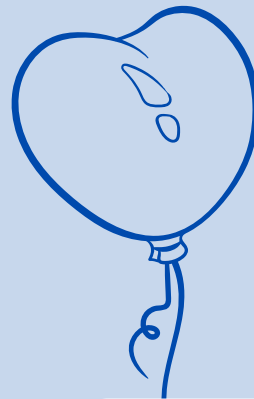
Le mécénat financier qui est un don en numéraire.

Le mécénat en nature est le don de biens ou de services.

Le mécénat de compétences qui est la mise à disposition de personnel à titre gracieux, pendant leur temps de travail.

EXEMPLE :

VOUS NOUS DONNEZ 200 € ET VOUS POURREZ DÉDUIRE 120 € DE VOS IMPÔTS. LE COÛT RÉEL SERA DONC DE 80 € POUR VOUS.



AVANTAGES

L'entreprise peut déduire de ses impôts 60% du montant du don et retenu dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires annuel.

Si le plafond est dépassé, l'entreprise peut reporter l'excédent sur les 5 années suivantes.

La loi ne prévoit pas de contrepartie pour le mécène, cependant une jurisprudence autorise une marge de tolérance de 25% maximum du montant estimé du don. *

* Nous nous engageons de ce fait à mettre votre logo sur notre site et en story sur nos réseaux sociaux

Montant libre

Je deviens sponsor !



Envoyez-le formulaire rempli et signé

Ce document doit être envoyé à institutdigital.oc@gmail.com ou rempli en ligne (scannez le QR code ci-dessous).

Nom et prénom :

Entreprise :

Email :

Je soutien le club avec la formule :

- ☐ Coup de cœur / 100 €
- ☐ Spécial événement / 500 €
- ☐ Visibilité annuelle / 1 000 €
- ☐ Partenaire privilégié / 4 000 €
- ☐ Mécénat de la nature suivante :

- ☐ Je m'engage à verser la somme choisie par chèque ou par virement dans les 15 jours. *

Date et signature :

Suite à votre engagement, nous vous enverrons un mail de confirmation en vous précisant les éléments dont nous avons besoin pour tenir nos engagements : logo, coordonnées utiles, etc.

FORMULAIRE

